

APPEL À
CANDIDATURES

Ateliers de création musicale

Du vendredi 15 octobre au soir au dimanche 17 octobre à midi

Le Département Éducation de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris mène depuis plusieurs années des projets de pratique musicale pour les personnes en situation de handicap. À l'issue d'une expérimentation récente auprès d'enfants, d'adolescents et de jeunes sourds ou malentendants, une nouvelle proposition d'ateliers musicaux pour des jeunes à partir de 15 ans et des adultes est ouverte. Guidés par des musiciens en cours de formation LSF, accompagnés par des interprètes LSF et accueillis dans un studio son équipé de nombreux instruments de musique, acoustiques ou électroniques, les participants créeront ensemble la musique de leur choix.

Les ateliers se tiendront au **Studio son de la Cité de la musique**,
du vendredi 15 octobre au soir au dimanche 17 octobre à midi, selon le planning suivant :

- le vendredi 15 octobre de 18h à 20h
- le samedi 16 octobre de 10h à 13h puis de 14h à 17h
- le dimanche 17 octobre de 10 à 12h

Lieu : Studio son, Salle 23

Espaces éducatifs - Cité de la musique
221 avenue Jean Jaurès - 75019 Paris
M° Porte de Pantin (ligne 5) / TRAM Porte de Pantin (ligne 3b)

La participation est ouverte à tous y compris aux personnes souhaitant découvrir pour la première fois la pratique musicale. La présence à l'ensemble des séances est indispensable au bon déroulement du cycle.

Le cycle d'ateliers est offert aux participants grâce au soutien financier des mécènes du projet : la Fondation MAAF, Initiatives et Handicap et la Fondation Pour l'Audition.

Il s'inscrit dans le cadre d'un travail d'analyse des pratiques dont l'un des objectifs est la conception d'ateliers musicaux à destination des publics sourds et malentendants.

Documentaire :

<https://philharmoniedeparis.fr/fr/scolaires-enseignants/SCO00736-percevoir-experimenter-composer>

Les demandes d'inscription sont à envoyer par mail **avant le 12 octobre** à :
pratique-adulte@philharmoniedeparis.fr
Les participants devront être munis d'un pass sanitaire valide.



CITÉ DE LA MUSIQUE
**PHILHARMONIE
DE PARIS**